



PROJET PEDAGOGIQUE 2024-2025

Accueil de loisirs « La Cabane des P'tits Colibris »



## Centre de loisirs ACM des Mercredis en folie !



### Thème Annuel : Voyage à travers le Temps

(Coffre temporel, Machine à remonter dans le temps)

### Période 1

Mois de Septembre 2024 : - La Préhistoire

(Apparition de la vie sur Terre, dinosaures, Hommes des cavernes, fouilles archéologiques, grottes, peintures murales...)

Mois d'octobre 2024 : - L'Antiquité

(mythologies et légendes bretonnes, celtes, grecques, romaines et égyptiennes; poterie; architecture maquettes: viaducs, pyramides... )

Mois de Novembre 2024 : - Le Moyen-Age

(Chevaliers, Rois et Reines, châteaux, Théâtre, Vikings art celtique, Culture Bretonne, artistes peintres, enluminure, art gothique, la musique/les instruments...)

Mois de Décembre 2024 : Noël

(contes, chants, spectacles, créations, danse spectacles, créations, danse)

### Période 2

Mois de Janvier 2025 : - La Renaissance

(Peinture Léonard de Vinci, tableaux et fresques, Sculpture Michel Ange, thèmes humanistes : paix, tolérance..., l'Imprimerie)

Mois de Février 2025 : - Epoque moderne (siècle

des lumières, arts : fauvisme, cubisme, expressionnisme, futurisme...)

Mois de Mars 2025 : - Epoque contemporaine

(art moderne : pop art, happenings, art video; la télévision, l'ordinateur, le téléphone portable, les industriels...)

### Période 3

Mois d'Avril 2025 : - Aujourd'hui

(Les Réseaux sociaux, la Musique, les combats pour l'Environnement, les combats pour l'Egalité Homme Femme..)

Mois de Mai 2025 : - Futur

(Dans quel monde les enfants se projettent de vivre ? Création de leur nouveau monde...)

Mois de Juin 2025 : - Fête en folie !

(Création d'une œuvre collective, Réalisation d'un spectacle, Création de stands pour exposer tout le travail fait durant l'année)

## 1. Contexte

Présentation de L'ALSH et de ses locaux  
Public accueilli

Présentation de l'Equipe d'Animation  
Périodes d'accueil et Horaires



## 2. Valeurs et Moyens

Intentions éducatives et Objectifs  
Règles de vie

La Bienveillance au sein de l'accueil

Rôles des membres de l'équipe : Attentes et devoirs

## 3. Communication et Partenaires

### Préambule

Ce projet a pour but de définir les orientations de l'équipe de l'accueil de loisirs, il est un lien avec les intentions éducatives définies par L'APEB et celle de la direction de l'ACM. C'est un document de travail, et à ce titre un outil de référence pour toutes personnes travaillant régulièrement ou occasionnellement au sein de l'accueil de loisirs. Ce projet a été écrit en collaboration avec l'équipe pédagogique de l'accueil de loisirs qui sera présente durant les mercredis de la période annuelle 2024-2025.

# 1. Contexte

## Présentation de l'association

L'APEB, Association Pour une Éducation Buissonnière (association loi 1901). C'est un lieu d'accueil où la dimension familiale et conviviale prend tout son sens. C'est un lieu investi par les enfants où l'encadrement présent a pour but que les enfants se sentent bien, en sécurité dans un climat de bienveillance et de respect.

L'Association s'est donnée pour missions de promouvoir toutes les actions de culture et de loisirs dans une logique de proximité et de retissage du lien social. Les actions développées par l'APEB ont pour objectif de rapprocher les différentes générations et publics, en les associant de façon participative à l'élaboration de projets.

L'animation locale tissée par l'association s'appuie sur les familles et sur des partenariats locaux.

Présentation du projet éducatif et présentation organisateur :

Le projet éducatif est un document traduisant l'engagement de l'organisateur, ses priorités, ses principes éducatifs.

Ce projet éducatif est un moyen de communication et d'information tant pour les partenaires que pour les familles et les équipes d'animations.

Il permet :

- Aux partenaires de connaître les valeurs de l'association, sa philosophie et ses actions,
- Aux familles de mieux connaître les actions et les objectifs de l'organisateur à qui elles confient leurs enfants et de confronter ces objectifs à leurs propres valeurs et/ou attentes,
- Aux équipes pédagogiques de connaître les axes éducatifs de l'organisateur, les moyens que celui-ci met à leur disposition pour mettre en œuvre des actions allant dans son sens.

Notre accueil de loisirs est un accueil collectif de mineurs sans hébergement géré par l'APEB, Association Pour une Éducation Buissonnière (association loi 1901). C'est un lieu d'accueil où la dimension familiale et conviviale prend tout son sens. C'est un lieu investi par les enfants où l'encadrement présent a pour but que ces derniers se sentent bien, en sécurité dans un climat de bienveillance et de respect. Grandir, s'épanouir tout en étant soi-même mais avec l'autre, fondent notre projet éducatif.

L'organisatrice est Valérie REY, titulaire d'un BEJEPS LTP, dont les fonctions premières sont d'assurer la pérennité de l'Association qui a vu le jour en 2014. Elle est le lien entre les différents partenaires, les prestataires, les adhérents, le bureau... Elle est joignable au 06.37.30.32.19 ou par mail [secretariat@apeb33.com](mailto:secretariat@apeb33.com) pour toutes les questions financières, de fonctionnement.

## Présentation de l'ALSH

Notre accueil de loisirs est un accueil collectif de mineurs sans hébergement est géré par l'APEB. Les enfants sont accueillis sur le site de l'école Sainte Marie de la Ferrade à Bègles, doté :

- de 3 à 5 salles d'activités : la cantine et la salle de classe des petites sections, la salle d'appel et si besoin 2 classes en haut des escaliers.
- de 1 réfectoire dédié au temps de repas, et d'1 dortoir pour le temps de repos
- de 2 salles de sports : 1 salle de motricité pour les maternels et le gymnase pour l'ensemble des enfants.
- d'espaces extérieurs dont la cour de récréation arborée, d'un terrain de sport et d'un préau couvert.

Le public accueilli

Les enfants âgés de 3 à 12 ans, majoritairement Bèglais viennent pour la plupart de l'établissement privé Sainte Marie de la Ferrade mais peut ouvrir ses portes à tous ceux qui le souhaitent à partir du moment où il y a un alignement avec les valeurs et les projets de fonctionnement de la structure. Le lieu d'accueil sera tout au long de l'année scolaire l'établissement Sainte Marie de la Ferrade.

L'APEB a le souci d'ouvrir ses propositions à tous les enfants quelles que soient leurs origines géographiques, sociales, ethniques ou religieuses dès lors que leurs familles sont adhérentes au projet éducatif de l'association.

L'équipe éveillera l'enfant à la connaissance des différences d'autrui pour développer la tolérance et le respect de chacun. Elle veillera également à favoriser l'entraide et à prendre en compte plus particulièrement les besoins spécifiques des enfants. Dès le premier jour de fréquentation de l'accueil de loisirs, l'équipe d'animation sera en possession d'un dossier d'inscription complet. Celui-ci comprend les coordonnées des responsables légaux des enfants, une fiche sanitaire, différentes autorisations parentales ainsi qu'une attestation d'assurance individuelle d'accident.

### Présentation de l'équipe d'animation

La notion d'équipe est primordiale pour la bonne marche d'un accueil de loisirs. Elle se compose d'une directrice titulaire qui peut être accompagnée d'un ou d'une directeur-trice stagiaire, adjoint-e sur toute la période concernée. Il y a également une équipe d'animateurs-trices diplômé(e)s dont le nombre est adapté en fonction du nombre d'enfants inscrits sur la période.

Trois axes seront privilégiés au sein de notre équipe : La considération, le respect et l'honnêteté intellectuelle envers l'autre.

- La considération : la considération, donnée essentielle, est un système social en lui-même. La considération implique l'idée de respect et favorise le développement d'attitudes démocratiques.
- Le respect d'autrui : En lien direct avec la considération, il évite les critiques nocives à une communication constructive.
- L'honnêteté intellectuelle : Être en accord avec les valeurs du projet pédagogique aide à trouver une juste distance à la communication avec l'autre et favorise la transmission de l'information nécessaire à une bonne compréhension réciproque.

### Période d'accueil

L'accueil de loisirs de l'APEB est ouvert du mercredi 04 septembre 2024 au mercredi 25 juin 2025 de 8h00 à 18h30 (Heure de fermeture de la structure, il est donc demandé que les derniers enfants soient récupérés à 18h25 au plus tard afin que l'équipe d'animation puisse fermer les portes à 18h30).

### Horaires d'accueil et de départ et moments forts d'une journée

Les temps d'accueil et de départ sont des moments essentiels qui permettent de faire le lien entre le milieu familial et la vie de l'accueil. Un bon accueil le matin garantit quasiment toujours un bon déroulement de la journée. La posture de l'animateur lors de l'accueil du matin doit donner l'envie à l'enfant de rentrer dans sa salle en toute sérénité et à la famille la confiance nécessaire pour laisser son enfant entre ses mains.

	Accueil	Départ
Journée complète	Entre 8h et 9h	Entre 17h00 et 18h25
Matinée sans repas	Entre 8h et 9h	Entre 11h45 et 12h00
Matinée avec repas	Entre 8h et 9h	Entre 13h et 13h30
Après-midi sans repas	Entre 13h30 et 14h	Entre 17h et 18h25
Après-midi avec repas	Entre 11h30 et 12h	Entre 17h et 18h25



## 2. Valeurs et Moyens

### Projet Educatif

Le projet éducatif de l'association APEB s'articule autour de trois axes majeurs :

#### I. Autour de l'Environnement

- En favorisant l'accès à la Nature,
- En sensibilisant et en rendant chacun acteur autour de l'importance de la transition écologique et des défis environnementaux

#### II. Autour de la Solidarité

- En favorisant les actions visant à l'émancipation de chacun
- En sensibilisant aux actions solidaires

#### III. Autour de la Démocratie

- En développant les pratiques citoyennes
- En encourageant les actions citoyennes pour répondre aux aspirations démocratiques de chacun

Thématique de l'année 2024-2025 :

## Voyage à travers le Temps

A travers l'Histoire au fur et à mesure des mois de l'année.

### Intentions éducatives :

Favoriser l'épanouissement personnel de l'enfant et de celui-ci au sein du groupe à travers le jeu, la créativité tout en vivant de réels moments de plaisir, de détente durant les temps de loisirs au travers du vivre ensemble, de l'éco-citoyenneté, de l'éveil et de la curiosité.

Pour atteindre nos objectifs nous favoriserons une atmosphère conviviale et familiale en proposant des activités variées, de qualité et adaptées tout en étant garant de la sécurité physique, morale et affective de tous. Tout en élargissant les centres d'intérêts, en favorisant le vivre ensemble, en développant la curiosité, l'envie à travers la découverte et en laissant à l'enfant une fenêtre ouverte sur la programmation des activités de façon à lui permettre d'être acteur de ses loisirs, et donc d'être impliqué.

### Objectifs généraux :

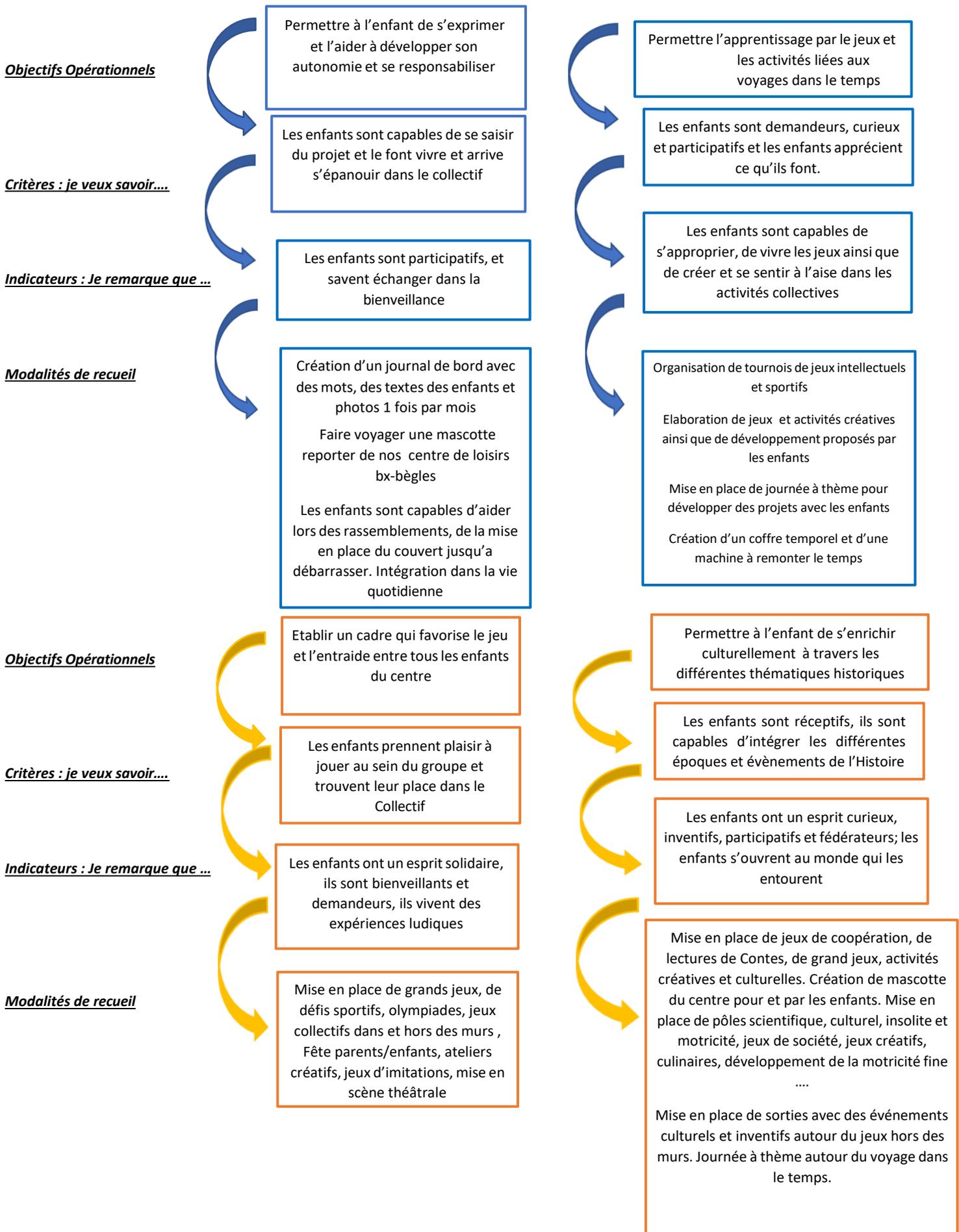


- Découverte et Apprentissage du Jeu au travers de la coopération, du faire et de la pratique d'activités adaptées
- Permettre progressivement à l'enfant de devenir plus autonome dans tous les moments de sa journée (vie quotidienne, activités) et encourager la responsabilisation
- Favoriser le Vivre ensemble par les rituels et par le mélange des âges
- Être acteur de son temps de loisirs autour de la thématique historique mois par mois

# Thème : Voyage à travers le Temps

## Objectifs liés avec valeurs éducatives

## Objectifs liés avec la thématique



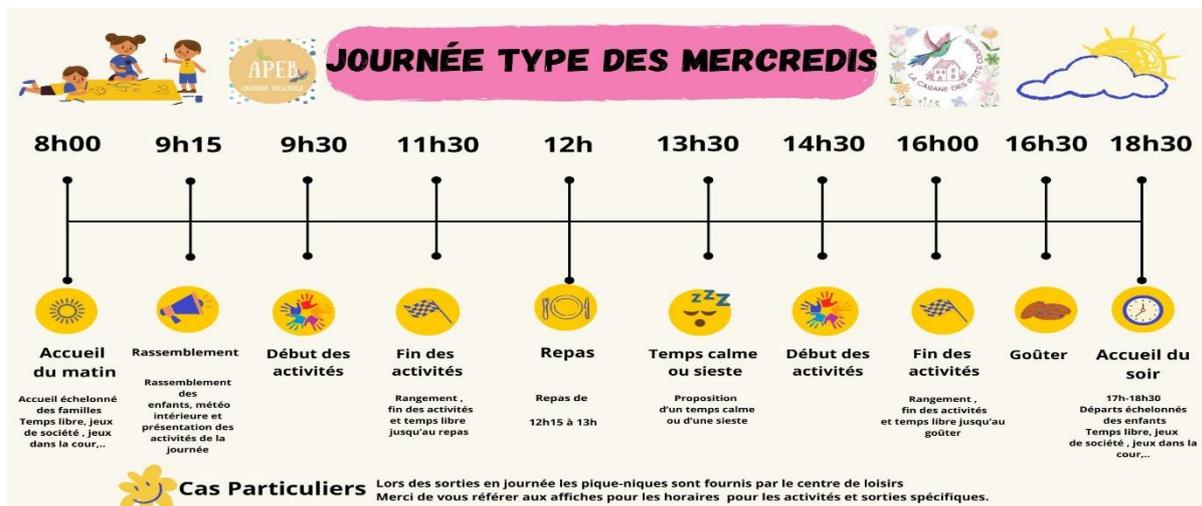
## Journée type

La journée est structurée en fonction des besoins et du rythme de l'enfant.

Les matinées seront organisées autour d'ateliers pour certains permanents tels que la vie quotidienne : coin lecture, coin jeux de société, coin jeux de construction, dînette, poupées, coin voitures, lego ...un peu comme à la maison, puis d'autres ponctuels tels que : « ateliers créatifs », « ateliers sportifs », « ateliers artistiques »... aux heures où le niveau de concentration et d'attention des enfants est le plus élevé, opportun. Néanmoins, les activités et ateliers proposés par notre accueil de loisirs resteront ludiques et les enfants y participeront sur la base du volontariat. Aucune activité ne sera imposée. Les enfants seront accueillis par des animateurs et animatrices référents afin d'avoir des figures d'attachement pour les enfants. Cela va permettre de créer un lien de confiance. Nous ferons les accueils au portail (afin que la direction note qui arrive sur le centre et les informations à transmettre aux animateurs-trices) puis un appel par groupe (maternel et primaire) sera fait avant de proposer les activités aux enfants, qui seront des activités pouvant mélanger les âges ce qui permet de faire grandir les plus petits et de responsabiliser les plus grands.

Le repas :

Les enfants mangeront en extérieur si le temps le permet sinon il se déroulera dans le réfectoire, le mobilier et le service sera mis en place par une aide au personnel ainsi que les animateurs-trices. Les enfants passeront aux toilettes et se laveront les mains avant le repas. Il est important de mettre l'accent sur cette action quotidienne qui transmet aux enfants de bonnes habitudes d'hygiène. Au moment des repas les animateurs et animatrices sont répartis sur plusieurs tables afin de garantir l'attention aux besoins et aux difficultés que peut rencontrer l'enfant. Le repas est servi à tout le monde afin de goûter et manger mais nous ne forcerons pas à finir les assiettes. Les repas sont préparés par une société externe Cook Prod Attitude basée sur Mérignac, avec l'aide d'un nutritionniste et d'un cuisinier qui veille à un bon équilibre des repas. Le repas est un temps de partage et de plaisir.



## Règles de vie

Les règles pour les enfants :

Les sanctions discriminantes, humiliantes et les sanctions collectives sont interdites. En cas de faute de l'enfant, le dialogue, la réparation des dommages matériels, les excuses constructives seront mises en avant. L'animateur pourra alors se référer à la Communication Non Violente en fournissant des explications adaptées à l'enfant.

Les règles concernant les adultes :

Ce que dit la loi Française :

- La consommation de tabac est interdite dans les Accueils Collectifs pour Mineurs, en présence ou non des enfants.
- La consommation d'alcool et de toutes drogues est également interdite. Le bizutage est un délit et donc est interdit.

Le négociable et le non négociable :

- Chaque animateur a le droit à une pause (mn) par jour qu'il prendra quand les enfants seront à la sieste ou au temps calme. Les pauses se prennent de manière échelonnée afin d'assurer le bon fonctionnement de l'accueil. Les pauses ont lieu dans la structure ou à proximité de celle-ci. Les animateurs resteront joignables et prêts à intervenir en cas de besoin. L'animateur veillera à ne pas mettre le reste de l'équipe en difficulté lorsqu'il prend sa pause.
- Les fumeurs sortiront de l'enceinte de l'établissement, seront discrets vis-à-vis des familles et enfants ; ils feront en sorte de ne pas sentir la cigarette lors de leur retour auprès des enfants (lavage de mains...).
- Le temps de pause est aussi un temps de préparation d'activités, d'installation d'activités spécifiques.
- Les téléphones portables doivent être utilisés à des fins professionnelles. L'animateur se doit d'être joignable afin de pouvoir gérer les urgences ou les imprévus rapidement. L'utilisation du téléphone à des fins personnelles pourra être possible de façon brève et occasionnelle, avec l'autorisation de la directrice.

Rappel : Les animateurs ne sont autorisés à prendre en photo ou à filmer les enfants que pour le bon déroulement des activités (cadres photos, photo pour les créations...), avec l'accord des parents.

- Les retards (abusifs) et les absences non justifiées ne sont pas autorisés. L'animateur devra fournir un justificatif de retard ou d'absence. Il lui est demandé de contacter le plus rapidement sa hiérarchie (directeur Alsh ou/et l'organisatrice).

- Pendant les temps de repas, il est possible de ne pas tout aimer mais l'équipe pédagogique se doit de goûter à tout devant les enfants, car les adultes restent des référents et modèles qui se doivent d'avoir un discours en cohérence avec leurs actions.

Tous les membres de l'équipe sont tenus au secret professionnel.

### La bienveillance

La bienveillance au sein de la relation professionnel / enfant / parent se base sur le savoir-être et la communication :

- La communication non-verbale (geste, posture, regard) est aussi, voire plus importante que les mots. Le sourire est la clé d'accès au plaisir d'être ensemble.
- L'empathie permet de mieux comprendre l'autre afin de trouver des solutions adaptées aux besoins qui sont exprimés.
- La coopération invite à chercher ensemble une solution positive pour chacun.
- L'éloge, le compliment, l'émerveillement augmentent la motivation et l'estime de soi dans un processus dynamique « donnant-donnant ».
- La bienveillance s'oppose aux douces violences qui sont ces instants éphémères où le professionnel se laisse emporter par un jugement, un a priori, une étiquette, un geste brusque... sans préméditation ni volonté de faire mal à l'enfant, ces gestes, paroles, regards placeront de manière répétée l'enfant en situation d'insécurité affective.
- La bienveillance repose sur une attitude vigilante, résolument positive destinée à prévenir les douces violences, à bien traiter les enfants, les parents... Et à bien se traiter soi-même !
- Être bienveillant c'est être attentif aux petites choses du quotidien, c'est-à-dire apprendre à percevoir les demandes de l'enfant s'y adapter, écouter, rassurer, valoriser.

### LES RÔLES DE CHACUN

## LE RÔLE DU DIRECTEUR



### SAVOIR ÊTRE

**RESPONSABLE – ORGANISÉ**  
**ATTENTIF – DISPONIBLE**  
**DYNAMIQUE – COHÉRENT**  
**A L'ÉCOUTE – SE REMETTRE EN**  
**QUESTION – BIENVEILLANCE**  
**PASSIONNÉ – JOYEUX**

### VIS A VIS DE L'ENFANT

**ANTICIPER – DIALOGUER –**  
**ACCOMPAGNEMENT ÉMOTION**  
**SÉCURISER – ACCUEILLIR**  
**GESTION DE CONFLITS ET D'ACCIDENTS**



### EN ÉQUIPE

**COMMUNIQUER – DONNER L'EXEMPLE**  
**ENCADRE – ORGANISER**  
**ÊTRE JUSTE – FORMER**  
**EVALUER – GESTIONNAIRE**

### CONNAISSANCE

**RÈGLEMENT – PUBLIC – SE FORMER – S'INFORMER**  
**RESPONSABILITÉ – LÉGISLATION**  
**MISE EN PLACE DES PROJETS**  
**ANALYSE – CRÉATION DE PROJETS**



### VIS A VIS DES FAMILLES

**COMMUNIQUER – ACCUEILLIR**  
**PARTAGER – INFORMER**  
**GESTION DES DIFFÉRENTS**



- Les animateurs autour du projet pédagogique vont créer le Programme d'Animation.

Les animateurs-trices favoriseront l'esprit de coopération et de cohésion autour de jeux extérieurs : de balles ou de ballons, de jeux de piste, de grands jeux, d'activités sportives, créatives, artistiques mais toujours de façon ludique. Les enfants fréquentant l'accueil de loisirs ont un planning général d'activités et de sorties élaborés en fonction des périodes et des thématiques choisies par l'équipe pédagogique.

Bien évidemment, les enfants auront tout loisir de proposer des activités qu'ils auront initiées et qu'ils souhaitent vivre ou faire vivre. Ainsi chaque enfant, en fonction de son humeur, son envie, son état physique, ses capacités, pourra trouver une activité qui aura retenu son choix et qu'il pourra enrichir de ses propositions.



# LE RÔLE DE L'ANIMATEUR

## SAVOIR ÊTRE

**RESPONSABLE – ORGANISÉ**  
**ATTENTIF – DISPONIBLE**  
**DYNAMIQUE – COHÉRENT**  
**A L'ÉCOUTE – TOLÉRANT**  
**PASSIONNÉ – JOYEUX**  
**INVENTIF – PRÉVENANT**



## VIS A VIS DE L'ENFANT

**ANTICIPER – DIALOGUER**  
**DONNER L'EXEMPLE – SÉCURISER**  
**ANIMER – VALORISER**

## CONNAISSANCE

**RÈGLEMENT – PUBLIC**  
**RESPONSABILITÉ – LÉGISLATION**  
**CONCEPTION DES PROJETS**  
**ANALYSE – ÉVALUATION**

## PÉDAGOGIE

**ACTIVITÉS – JEUX**  
**PROJETS – VEILLÉES**  
**CHANTS – DANSES – MUSIQUES**

## EN ÉQUIPE

**PRENDRE DES INITIATIVES – COMMUNIQUER**  
**ÉCOUTER – TENIR COMPTE DE L'AUTRE**  
**PARTAGER – RELAYER**  
**ÊTRE JUSTE – S'AFFIRMER**  
**S'INVESTIR – S'ADAPTER**



### ○ PAI (projet d'accueil individualisé)

Un protocole peut être mis en place par la famille, l'Education Nationale et le centre de loisirs, celui-ci permet de traiter une allergie alimentaire ou médicamenteuse et il définit les conditions d'accueil, les rôles et les modalités d'intervention. Il permet également de réagir en cas de déclenchement de certaines maladies de l'enfant (ex. épilepsie ; diabète ; asthme) ainsi que de les accueillir dans les meilleures conditions possibles. Les médicaments pour les PAI sont rangés dans un placard adjacent à la chapelle, accessible uniquement par l'équipe pédagogique. Une liste des enfants avec un PAI a été affichée dans l'espace d'affichage de la chapelle pour l'équipe de l'ALSH. Cette liste n'est pas visible par le public pour respecter la vie privée des enfants. Il est spécifié si le PAI concerne une allergie alimentaire, une condition (ex : asthme, diabète, épilepsie) et la procédure à suivre est mise dans la pochette avec les PAI avec les médicaments. Seuls les enfants, dont l'allergie alimentaire est déclarée, sont autorisés à amener un panier repas, préparé au préalable par leur famille.

AUCUN médicament ne peut être administré par l'équipe sans un PAI et un diplôme sanitaire. Si besoin la famille peut se déplacer pour administrer les médicaments à leurs enfants.

### ○ L'accueil des enfants porteur de handicap

Moteur, Physique et Sensorielle

Avant l'accueil de l'enfant, la direction rencontrera les parents et l'enfant afin de voir ce qui pourra être mis en place pour permettre un meilleur accompagnement de celui-ci comme :

- l'aménagement du planning d'accueil pour l'enfant qui serait en situation de handicap moteur ou sensorielle
- l'adaptation des activités pour respecter son rythme, ses besoins etc... sans le surprotéger

Note : La directrice, Alexia Rey, a passé la formation PSC1 et une formation éveil et besoin de l'enfant 3-6 ans Montessori.

Si les parents et l'enfant le souhaitent, l'équipe d'animation trouvera des moyens pour sensibiliser les autres enfants à bien accueillir l'enfant qui serait en situation de handicap (discussion, échanges, lecture).

Comme indiqué plus haut, l'enfant ne devra pas être mis à l'écart ou stigmatisé, il ne se retrouvera pas isolé dans une salle à part, il sera inclus dans l'activité avec les autres avec, selon le handicap, un animateur qui pourrait être mis avec lui en permanence en plus d'un autre animateur qui sera avec le reste des enfants.

### ○ EQUPE PEDAGOGIQUE 2024-2025 :

ALSH La cabane des ptit's colibri	Qualification	Accueil du Matin (8h-9h)	Accueil du Soir(16h45-18h30)
ALEXIA	DIRECTRICE DIPLOMEE	X	X
KILLIAN	ANIMATEUR	X	X
ANTOINE	ANIMATEUR	X	X
MICKAEL	ALTERNANT BPJES ATP	X	
ALIX	ALTERNANT BPJES ATP	X	X
HELENA	PERSONNEL DE SERVICE	TEMPS DU REPAS	TEMPS DES MENAGES

○ **Modalités d'inscriptions :**

**INSCRIPTIONS 2024/2025**  
Mercredis LA CABANE DES PTITTS COLIBRIS

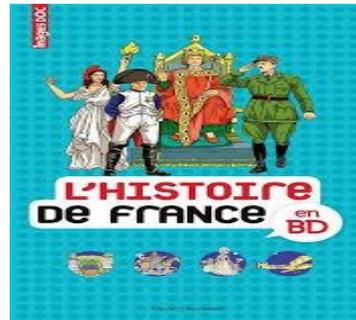
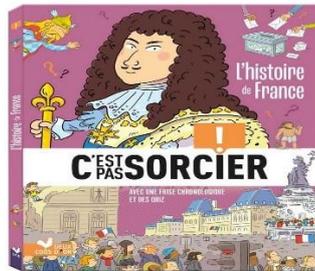
**1.**  
RDV le 1er Juin 2024  
Sur le Portail Familles  
<https://apeb33.portail-defi.net/>

**2.**  
Préparez votre dossier :

- Attestation d'assurance (assurance extra-scolaire)
- Avis Imposition des revenus de 2023 sur revenus 2022
- Copie jugement s'il y a lieu
- Fiche Sanitaire (disponible sur le site [apeb33.com](https://apeb33.com) - rubrique inscriptions)
- Copie Page des vaccinations
- PAI s'il y a lieu
- RIB

Tout dossier incomplet ne pourra être traité

Pour le temps des vacances via l'espace famille il vous sera possible d'inscrire vos enfants sur le site bordelais : 68 rue Mondenard Bordeaux. Il est possible d'accueillir sur le temps des vacances d'octobre, février, avril et juillet de 8h-18h30. Pour des temps de loisirs, sorties, événements sportifs, veillées...



### 3. Communication

La communication entre tous les acteurs est très importante pour le bon déroulement de l'accueil. Des affichages à l'entrée de l'accueil (panneau d'affichage extérieur sous la sonnette et panneau mobile à côté du portail) informeront les parents. Les pôles et sorties seront visibles et des affiches seront affichées pour toutes les activités dites exceptionnelles avec des précisions sur leur organisation (lieu, horaires, transport, tenues vestimentaires ...).

Les informations sont communiquées également sur le site internet de l'association APEB33.com et sur notre affichage sur place.

Les familles peuvent communiquer avec la directrice Alexia Rey et son adjointe Rébecca Rey sur site ou sur rendez-vous ainsi que par téléphone le mercredi et en semaine Lundi, Mardi et Jeudi.

L'organisatrice Valérie Rey est joignable par téléphone lors des horaires d'ouverture ou par mail.

Les animateurs sur place peuvent également communiquer sur la journée avec les familles.

Mails de l'association : Organisatrice : Valérie Rey : [secretariat@apeb33.com](mailto:secretariat@apeb33.com) ; Directrice Adjointe : Rébecca Rey : [rebecca@apeb33.com](mailto:rebecca@apeb33.com) ; Directrice ALSH Bègles et Vacances Bordeaux APEB : Alexia : [alexia@apeb33.com](mailto:alexia@apeb33.com) et Directrice ALSH mercredis et vacances Bordeaux APEB : Marie : [marie@apeb33.com](mailto:marie@apeb33.com) .

#### PHOTOS DU CENTRE :



Les photos seront mises en ligne tous les mois dans l'onglet GALERIE PHOTOS —> La Cabane des Ptit's Colibris pour que les enfants et les parents puissent y avoir accès. Sur le centre de loisirs il y aura des photos de prises quasiment tous les mercredis, les autorisations photographique seront respectées. Dans le cadre de projet il y a aura des affichages avec un montage de photos sur le panneau mobile mis à coté du portail.

Vous trouverez un trombinoscope sur le site internet APEB33.com afin de vous permettre de connaître l'équipe pédagogique 2024-2025.

#### NOS PARTENAIRE







